

Département des Landes
Arrondissement de Dax

Commune de POYANNE

Nombre de Conseillers
15
Conseillers en fonction
13
Conseillers présents
12

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2024

Sous la présidence de Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX,

Maire

Membres présents : : Fabienne LABY-FAUTHOUX -
Elisabeth COUDROY - Séverine SOUPOT - Olivier
SCHAFFHAUSER - Alain LABAT - Maylis AUMAILLEY -
Thierry LABORDE - Catherine ROSSIGNOL - Philippe

DUCOURNEAU - Michèle GUARIDO - Thierry LOUPIEN - Rémy NAPIAS

Absent excusé : Nicolas JACOB

Secrétaire de séance : Michèle GUARIDO

Date de la convocation : 18 septembre 2024

Ordre du jour :

- 1) Intervention d'INEO Aquitaine : Projet de panneaux photovoltaïques sur le toit des arènes
- 2) Approbation du dernier compte rendu en date du 1^{er} août 2024
- 3) Désignation du secrétaire de séance
- 4) **DCM2024-09-29** Tarifs de locations des salles
- 5) Point sur la voirie
- 6) Point sur les bâtiments
- 7) Organisation des prochaines manifestations
 - a. Octobre rose
 - b. Journée des associations
- 8) Divers :

**1) PRESENTATION DU PROJET DE POSE DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DES ARENES PAR INEO**

Présentation est faite de M.Fabien DUCLAVE, personne en charge du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des arènes.

Avant d'aborder le projet, M. DUCLAVE présente la société INEO, les activités proposées, la cartographie des agences dans les Landes.

INEO dans ce projet, c'est un accompagnement sur l'ensemble de la durée du projet, à savoir :

- Analyse des besoins (relevé sur site avec les partenaires Lapeyre et FetS Constructions)
- Conception (Dimensionnement)
- Financement (Proposition en location ou autofinancement)
- Réalisation (depuis les démarches administratives jusqu'à la mise en service)
- Entretien et maintenance (assurer une performance optimale de l'installation)

Deux propositions sont faites pour ce projet :

a) Location de toiture durant 30 ans

- Données du projet:
 - Puissance installée : 344,43kWc/249kVa (sans ombrage)
 - Surface : 1547m²
 - Production annuelle 378 873kWh/an
- Chiffres clés hors taxe
 - Désamiantage : 65 000,00€
 - Fourniture bac acier de couverture, bardages, chéneaux : 144 520,00€
 - Coût devis INEO : 239 485,08€
 - Budget estimatif raccordement : 15 000,00€

Coût total : 464 005,08€

A charge pour la commune :

- 50 000€ de participation financière
- Etude de la structure
- Renforcement si nécessaire de la charpente
- Ouverture, fermeture de la tranchée pour le raccordement au réseau public
- Elagage des arbres pouvant faire de l'ombre

b) Autofinancement

- Données du projet:
 - Puissance installée : 344,43kWc/249kVa (sans ombrage)
 - Surface : 1547m²
 - Production annuelle 378 873kWh/an
 - Revente annuelle : 37 783€/an
 - Temps de retour brut : 12 ans
- Chiffres clés hors taxe
 - Désamiantage : 65 000,00€
 - Fourniture bac acier de couverture, bardages, chéneaux : 144 520,00€
 - Coût devis panneaux : 232 280,66€
 - Budget estimatif raccordement : 15 000,00€

Coût total : 456 800,66€

A charge pour la commune :

- Etude de la structure
- Renforcement si nécessaire de la charpente
- Ouverture, fermeture de la tranchée pour le raccordement au réseau public
- Elagage des arbres pouvant faire de l'ombre
- Taxe IFR : 1 198€/an
- Assurance
- Maintenance

Le conseil municipal remercie M. DUCLAVE pour la présentation de ce projet.

Un débat suit cette présentation, notamment savoir quel est la proposition la plus intéressante pour la commune. Des renseignements seront pris concernant la 2^{ème} proposition et notamment sur les subventions que la commune pourrait obtenir si elle choisit la proposition en autofinancement.

2) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Mme Laby-Fauthoux demande aux élus s'ils ont bien pris connaissance du PV de la dernière séance et s'il appelle à des modifications. Aucune remarque n'étant émise, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve le procès-verbal de la séance qui s'est tenue le 1^{er} août 2024.

3) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Michèle GUARIDO se porte candidate et est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

4) DCM-2024-09-29 : TARIFS DE LOCATION DES SALLES

Vu la délibération D44/2022 en date du 18 décembre 2022 fixant les tarifs de locations des bâtiments communaux

Considérant l'augmentation des charges engendrées lors de l'utilisation des salles par les particuliers et les associations extérieures (eau, électricité, gaz, chauffage),

Considérant qu'il y a lieu de réviser les tarifs de location des bâtiments communaux mis à disposition des particuliers et d'associations,

Considérant la proposition de Madame le Maire de modifier les tarifs, **le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité des présents :**

- ◆ **DECIDE** de fixer les tarifs comme suit dans le tableau annexé à la présente
- ◆ **PRECISE** que ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2025
- ◆ **CHARGE** Madame la Maire de toutes les formalités administratives

| | DUREE | FOYER RURAL | HALL DES SPORTS ET ARENES | FOYER DES JEUNES | SONO |
|-----------------------------|---------|----------------|------------------------------|---------------------|------------------|
| PARTICULIERS POYANNE | 1 jour | 70 € | GRATUIT | Adhérents | GRATUIT |
| | 2 jours | 100 € | | Tarifs Non adhérent | |
| | 3 jours | 120 € | | 40 € | |
| | Caution | 200 € | | Caution | 150 € |
| PARTICULIERS EXTERIEUR | 1 jour | 220 € | 50 €/jour | | |
| | 2 jours | 320 € | | | |
| | 3 jours | 420 € | | | |
| | Caution | 400 € | | | |
| ASSOCIATIONS POYANNE | | GRATUIT | GRATUIT | GRATUIT | Caution 300 € |
| ASSOCIATIONS EXTERIEURES | | 30 € | Arènes 30€ | | |
| | Caution | 200 € | Vestiaires 20 € | | |

Reçu en Préfecture le 1^{er} octobre 2024

5) POINT SUR LA VOIRIE

- Chemin de Lesbruques

La réfection de la voirie est inscrite au programme voirie 2025 de la communauté de communes M. Jean Charles Crabos a envoyé en mairie un devis pour le curage des fossés. Les travaux devraient être faits courant octobre

Montant du devis : 1 920€ TTC

- Travaux d'aménagement de la RD 10 et RD 420

Les plateaux surélevés sont installés et la route est goudronnée. La chicane sera positionnée entre le 21 et le 28 octobre. Ces travaux nécessitent la fermeture d'une partie de la RD 10 avec la mise en place d'une déviation.

6) POINT SUR LES BATIMENTS

- SIETOM : Point-tris

Installation d'un nouveau point tri route de la Toudeille. La commune a reçu un devis concernant les travaux de création de la plateforme : 350€ HT. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents valide ce devis.

Il convient de prévoir la fermeture de ce point tri avec du grillage.

Installation de pieds de poteau : 263€ HT

- Travaux bâtiments à prévoir

- Plomberie VMC à la salle des sports : la commune attend le devis.
- Habillage de la cuve de gaz : devis Art bois : 778€HT
- Fermeture pour sécurisation du dessus de la salle d'éviscération et pour protection des unités extérieures du chauffage du foyer rural

7) ORGANISATION DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Octobre rose : dimanche 20 octobre matin

- Petit déjeuner de bienvenue
- Stand de prévention et d'information
- Echauffement en musique
- Marche : 2 circuits
- Randonnée VTT

- Journée inter associations

Cette manifestation est prévue le samedi 26 octobre à partir de 14h30. La journée se terminera par une auberge espagnole.

- Vœux 2025

Date retenue : Vendredi 10 janvier 2025

8) **DIVERS**

○ Point sur le pôle santé

La consultation pour le marché public a été lancée.

Validation du projet : 19 novembre

Le début des travaux est prévu fin d'année 2024, début 2025

○ Motion sur l'hôpital de Dax et la défense du service public de la santé

Madame la Maire donne lecture de la motion sur l'hôpital de Dax et la défense du service public de la santé et les annonces récentes d'un plan de redressement pour l'hôpital de Dax :

- 40 emplois équivalent temps plein supprimés
- Fermeture de 10 lits en court séjour gériatrique, 14 en SMR, 4 en orthopédie, traumatologie et 7 en cardiologie pneumologie

Ce plan est un exemple de plus sur la dégradation constatée de la situation de l'hôpital public en France. Par cette motion, les collectivités territoriales souhaitent :

- L'annulation de ce plan de redressement
- La construction dans le dialogue social avec l'ensemble des acteurs de l'hôpital d'une trajectoire d'avenir pérenne pour l'hôpital de Dax : Allocations de moyens humains, techniques, financiers en adéquation avec l'évolution démographique du territoire, de l'état de santé de la population pour garantir l'accès à un service public de santé performant et ainsi répondre aux besoins des usagers, des professionnels de santé, des agents des établissements médicaux et des collectivités territoriales
- Une réflexion prospective sur le service public de la santé à l'échelle du département

La motion est adoptée à l'unanimité des présents.

Motion reçue en Préfecture le 01/10/2024

○ Incident au SIVU scolaire

Mme la Maire informe l'assemblée que dans le cadre de ses fonctions de Présidente du SIVU scolaire, elle a décidé après accord du comité syndical et convocation de la famille, du renvoi des services périscolaires (cantine, TAP, garderie) d'un élève scolarisé à Laurède pendant 2 semaines qui a écrit à la craie sur un mur à l'intérieur de l'école, une injure accolée au prénom d'une agente du SIVU scolaire RPI Poyanne Laurède.

○ Agenda des réunions

- Mercredi 02/10 à 18h30 : commission « Communication »
- Jeudi 03/10 à 20h30 : commission « Associations »
- Lundi 07/10 à 19h30 : commission « Associations » en présence des présidents des associations
- Mardi 08/10 à 20h30 : commission « aide sociale » (ancien CCAS)

○ Présentation par M. Rémy Napias d'un projet de modification de la configuration de la piste des arènes

M. Rémy Napias présente à l'assemblée un projet de modification de la configuration actuelle de la piste des arènes. La nouvelle configuration supprimerait les angles actuels en les remplaçant par des arrondis qui pourraient être amovibles. Ce tracé serait plus adapté aux cocardes mais diminuerait la superficie de la piste (arènes utilisées très souvent pour des entraînements et des concours de pétanque). Cela modifierait aussi la sortie des loges des vaches.

Madame la secrétaire
Michèle GUARIDO

Madame la Maire
Fabienne LABY-FAUTHOUX